

# Charte sport & handicap



## Accueil et accompagnement des personnes handicapées dans les activités physiques et sportives

COLLECTIF  
SPORT EN COMMUN

DÉMARCHE REGROUPANT PLUS DE 50 MEMBRES  
ET 21 SIGNATAIRES, INITIÉE PAR L'ESPACE  
ÉTHIQUE ÎLE-DE-FRANCE, LA FSGT, HANDIDACTIQUE  
ET EPS & SOCIÉTÉ.

## **Le collectif «Sport en commun»**

**Une rédaction collégiale de la Charte «Accueil et accompagnement des personnes handicapées dans les activités physiques et sportives réunissant un grand nombre d'acteurs institutionnels, associatifs et universitaires.**

Cette démarche a été initiée par l'Espace éthique Île-de-France, la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail), l'association Handidactique et EPS & société. Pour créer une dynamique, nous avons regroupé un collectif composé de plus de 50 personnes appartenant à des associations, des institutions, des fédérations et des universités pour écrire cette charte collectivement et organiser des événements à la suite de la signature.

Cette charte a pour objectif d'exposer les grands principes de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leurs activités physiques et sportives, de les discuter collectivement sur le terrain – dans les clubs sportifs, mais aussi dans les établissements scolaires ou médico-sociaux –, et de les mettre en pratique.

**Coordination de la charte**  
Sébastien Claeys, Responsable du débat public, Espace éthique Île-de-France, membre des Convivialistes  
Pascal Jacob, Président de l'association Handidactique  
Jean-Pierre Lepoix, Membre du bureau du centre EPS et société  
Yves Renoux, Formateur et Dirigeant à la FSGT, membre des Convivialistes

**Charte parrainée par**  
Charles Rozoy, Champion paralympique en natation handisport

---

## **04** Préambule

---

## **09** [Charte] Accueil et accompagnement des personnes handicapées dans les activités physiques et sportives

- |   |    |
|---|----|
| 1. Nos principes  | 08 |
| 2. Des Jeux Olympiques et Paralympiques accessibles à tous                                | 10 |
| 3. Accueil et accompagnement des personnes handicapées sur les lieux de pratique sportive | 14 |
| 4. Mettre en œuvre et évaluer la présente Charte  | 16 |

---

## **18** Le collectif «Sport en commun»

---

# Préambule

## – Faire de la culture sportive un bien commun

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris s'annoncent comme une grande fête du sport et de la fraternité entre les peuples, suivie par plusieurs milliards de personnes à travers le monde. Nous devons collectivement être au rendez-vous de ces valeurs universelles d'amitié, de solidarité et de *fair-play* tout en renouvelant notre attachement aux valeurs républicaines. Or, nous n'aurons ni Liberté, ni Égalité, ni Fraternité si nous ne sommes pas capables d'y accueillir la diversité en offrant une hospitalité privilégiée à toutes les personnes handicapées<sup>1</sup> pour qu'elles vivent *comme* les autres et avec les autres cet événement planétaire.

Mais pour que ces Jeux soient une fête partagée, il ne suffira pas que les installations olympiques soient techniquement accessibles. Accueillir les personnes handicapées dans les meilleures conditions aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 n'aura de sens que si nous leur donnons aussi accès aux lieux de pratique sportive de proximité, en termes d'accompagnement et d'accessibilité au sens large – technique, humaine, informationnelle, communicationnelle, mais aussi économique et géographique. Réussir ce défi olympique ne vaudra donc que si, lors de l'Olympiade et de la Paralympiade, nous contribuons à une avancée significative et durable des pratiques sportives des personnes handicapées. C'est pourquoi ces Jeux se doivent d'être porteurs d'un message et d'un héritage dans le développement, sur tous nos territoires, de l'activité physique, du handisport, du sport adapté et du sport partagé par des personnes handicapées et des personnes valides. Institutionnels, associatifs, chercheurs, militants,

enseignants, nous croyons fermement que favoriser le sport pour tous et sous toutes ses formes – compétitive ou non – peut être un puissant facteur de développement personnel, d'épanouissement individuel, et aussi d'émancipation collective par la transmission culturelle qu'il opère. Nous pensons que les activités physiques et sportives peuvent être un ferment du bien commun, ainsi qu'un puissant facteur de socialisation, de santé, et d'enrichissement de notre relation au monde.

Nous partons des initiatives du terrain. Nous savons à quelles difficultés financières et humaines les acteurs qui agissent au quotidien sont parfois confrontés. Aussi, cette charte est un point d'appui pour tous les signataires. Nous les incitons à s'en saisir pour organiser et participer pendant l'olympiade<sup>2</sup> à une multitude de rencontres, d'événements – des plus modestes aux plus spectaculaires – qui rendent visibles les acquis, les expériences, et les innovations prometteuses pour une pratique émancipatrice des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées.

Ensemble, nous sommes plus forts. En puisant aux sources des principes fondamentaux de l'Olympisme, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées – la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, et la solidarité<sup>3</sup> –, nous ambitionnons de faire de ce rendez-vous olympique et paralympique une occasion historique de construire, dans la durée, une société plus conviviale.

1. Par souci de simplicité, et en prenant acte de la diversité des manières de nommer le handicap – « personne en situation de handicap », « personne vivant avec un handicap »... –, nous avons collectivement choisi d'utiliser l'expression « personne handicapée ».
2. L'olympiade est constituée par la période de quatre années s'écoulant entre deux Jeux Olympiques.
3. Voir la Charte olympique éditée par le Comité International Olympique (CIO) le 26 juin 2019 : <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/General/FR-Olympic-Charter.pdf>

# [Charte] Accueil et accompagnement des personnes handicapées dans les activités physiques et sportives

# 1

## Nos principes

---

**1.1 L'accueil de toutes les différences.**  
Nous concevons l'accessibilité au sens large – technique, humaine, informationnelle, communicationnelle, mais aussi économique et géographique. Nous souhaitons promouvoir une pratique sportive équitable, telle que chacun et chacune, quelle que soit sa différence, soit en mesure de réussir et progresser à la mesure de ses capacités et de ses envies, sans être assigné d'emblée à des lieux et à des pratiques à part.

---

**1.2 L'émancipation individuelle.**  
Nous concevons les activités physiques et sportives comme un vecteur d'émancipation, de plaisir et de réalisation personnelle. Nous travaillons à ce qu'elles permettent aux personnes handicapées

de devenir plus autonomes et d'acquérir des pouvoirs d'agir qui leur ouvrent des opportunités d'accomplissement dans la société et de rompre avec une image trop souvent dévalorisée.

---

**1.3 Le pouvoir d'agir dans la société.**  
Nous considérons que les pratiques sportives sont créatrices d'un lien social plus riche. Elles conduisent, à travers une culture partagée, à l'inscription dans des réseaux de sociabilité institutionnels et associatifs et à des prises de responsabilités dans un cadre de vie collectif. La participation à ces activités, dans une société accueillante, contribue à faire des personnes handicapées des citoyens et des citoyennes à part entière.

---

**1.4 L'opposition féconde.**  
Nous sommes convaincus que la compétition, qui est au cœur des Jeux Olympiques et Paralympiques, n'est vertueuse que si elle s'accompagne de l'égalité des chances et du *fair-play* nécessaire sur le terrain de jeu. Nous rappelons qu'elle n'est pas un élément incontournable de l'activité sportive et des bénéfices qu'elle peut apporter à ses pratiquants. Le sport est aussi source de défi individuel ou collectif sans objectif de victoire autre que sur soi-même.

# 2

## Des Jeux Olympiques et Paralympiques accessibles à tous

---

**2.1** Nous écoutons et respectons les personnes handicapées dans leurs préférences, leurs attentes et leurs besoins.

---

**2.2** Nous reconnaissons et valorisons les savoirs, les expertises et les expériences de vie des personnes handicapées, dans toute leur diversité.

---

**2.3** Nous favorisons la participation de toutes les personnes concernées en les associant aux phases de conception, d'organisation, de formation, ainsi que dans les activités d'accueil des sportifs et des spectateurs.

---

**2.4** Nous sensibilisons l'ensemble des intervenants dans l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées (sportifs, spectateurs ou professionnels), quel que soit leur handicap. Nous organisons des moments d'information sur les enjeux éthiques de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées

---

**2.5** Nous privilégions les services, les infrastructures, les environnements urbains et touristiques, les moyens de communication, les équipements d'accueil des sportifs et des publics conçus selon les principes de la conception universelle, centrée sur l'humain. Il s'agit de faciliter la vie de toutes et de tous en prenant en compte la diversité de leurs attentes, de leurs capacités et de leurs besoins, aussi complexes soient-ils.

---

**2.6** Nous participons à l'accueil des personnes handicapées, dès leur arrivée en France, dans des conditions de dignité et d'accompagnements technique et humain leur permettant de profiter des Jeux Olympiques et Paralympiques et de découvrir le patrimoine national.

---

**2.7** Nous mettons en place un accès facilité aux compétitions afin de permettre aux personnes handicapées d'assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 dans les meilleures conditions possibles.

---

**2.8** Nous facilitons l'accès à l'information sous toutes ses formes et pour tous les publics, avec des messages et une signalétique en « facile à lire et à comprendre ».

# 3

## Accueil et accompagnement des personnes handicapées sur les lieux de pratique sportive

---

**3.1** Nous nous engageons, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, à sensibiliser les participants et les publics à la diversité des pratiques physiques et sportives pour en faire un moment de promotion d'une culture sportive ouverte à tous.

---

**3.2** Nous développons des initiatives en vue de permettre le maximum d'autonomie possible aux personnes handicapées en les accompagnant dans des environnements adaptés, quels que soient leur discipline ou leur niveau de performance.

---

**3.3** Nous rappelons que les personnes handicapées doivent pouvoir choisir librement leur pratique

sportive, dans le cadre qui leur convient. De même, nous encourageons l'engagement et la prise de responsabilité au sein des associations.

---

**3.4** Nous écoutons, reconnaissons et valorisons les choix, les savoirs, les expertises et les expériences des personnes handicapées dans leurs activités physiques et sportives. Nous prenons en compte leurs singularités afin de prévoir des modalités de pratique accessibles à tous.

---

**3.5** Nous visons à l'accomplissement de la personne handicapée, au développement de son autonomie et de sa confiance en elle, tout en garantissant son intégrité physique et psychique.

---

**3.6** Les encadrants et les accompagnants s'efforcent de faire progresser les personnes handicapées, à leur rythme, en favorisant leur investissement personnel. Ils leur donnent la possibilité de se réaliser pleinement en développant au mieux leurs potentialités.

---

**3.7** Les encadrants et les accompagnants sont sensibilisés et formés pour répondre aux besoins de chaque personne au regard de l'activité sportive pratiquée ou envisagée.



# 4

## Mettre en œuvre et évaluer la présente Charte

- 
- 4.1 Les signataires s'accordent sur la nécessité de construire, au regard de chacun des objectifs de la présente Charte, des outils partagés et concrets. Ils se réunissent annuellement pour partager l'évaluation de leurs actions.

# Le collectif «Sport en commun»

# Contributeurs et membres du groupe de travail

Ce document doit beaucoup aux très nombreuses personnes qui ont bien voulu contribuer à la réflexion et à la rédaction de la charte. Nous avons eu le souci de faire participer toutes les personnes concernées à la concertation. C'est pourquoi notre groupe de travail est pluridisciplinaire et intègre les différentes parties prenantes. Nous remercions tout particulièrement les membres du groupe de travail.

**Jocelyn Andrianoely**  
Directeur commercial,  
Fastroad

**Cédric Arcos**  
Directeur Général Adjoint,  
Région Île-de-France

**Isabelle Beauvais**  
Responsable délégation  
handicap, Pôle des politiques  
sportives, de santé, de  
solidarité et de modernisation,  
Région Île-de-France

**Karim Benkorba**  
Chef du Service des Sports,  
Région Île-de-France

**Paul Bouteiller**  
Chargé de missions Jeux  
Olympiques et Paralympiques,  
ville de Saint Germain en Laye

**Christophe Bourdin**  
Doyen de la Faculté des  
Sciences du Sport  
chez Aix-Marseille Université

**Ludovic Buanec**  
Professeur certifié affecté à  
l'université (PRCE), UFR STAPS  
à l'Université Paris Ouest  
Nanterre La Défense

**Damien Caillaud**  
Expert handicap en entreprise

**Alain Caillé**  
Professeur émérite de  
sociologie à l'Université Paris  
Ouest Nanterre La Défense,  
Directeur et fondateur  
de la Revue du MAUSS,  
et animateur du mouvement  
Convivialiste

**Sébastien Claeys**  
Responsable du débat public  
à l'Espace éthique Île-de-  
France, Professeur associé  
à Sorbonne Université et  
membre des Convivialistes

**Joris Délivré-Melhorn**  
Vice-président, CNCPH

**Frédéric Delorme**  
Professeur Associé,  
Département Activités  
Physiques Adaptées, Université  
Claude Bernard Lyon 1

**Cyrille Dorlean**  
Enseignant en EPS, docteur  
en sociologie du sport et  
du handicap, Université Paris  
Ouest Nanterre La Défense

**Lucie Doyen**  
Chargée de mission, FSGT

**Jimmy Fernandes**  
Chargé de mission, Union  
Nationale des Entreprises  
Adaptées, UNEA

**Frédéric Flaschner**

Chargé de mission Handicap à la délégation au handicap  
Pôle des politiques sportives, de santé, de solidarité et de modernisation, Région Île-de-France

**Stéphane Forgeron**

Membre de l'association Handidactique

**Aude-Marie Foucaud**

Maître de conférences des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Université Sorbonne Paris Nord

**Michel Fuchs**

Secrétaire général du Comité FSGT de Paris

**Jean-Pierre Garel**

Chercheur associé au laboratoire Cultures-Education-Sociétés de l'Université de Bordeaux

**Fabrice Gzil**

Professeur à l'EHESP, Directeur adjoint à l'Espace éthique Île-de-France

**Emmanuel Hirsch**

Professeur émérite d'éthique médicale, Université Paris-Saclay, ancien directeur de l'Espace éthique Île-de-France

**Pascal Jacob**

Président de l'association Handidactique

**Jamil Kadi**

Chargé des projets de développement de la FSGT en Palestine

**Bachir Kerroumi**

Président de l'association Paul Guinot

**Jessica King**

Chargée de mission, Espace éthique Île-de-France

**Coline Le Bolloc'h**

Responsable plaidoyer, Association Siel Bleu

**Charlotte Le Brun**

Conseillère technique personnes âgées et personnes handicapées, URIOPSS Ile-de-France

**Alain Legrand**

Directeur de l'association Handi'Chiens, administrateur de la Fonda et consultant

**Jean-Pierre Lepoix**

Membre du bureau du centre EPS et société

**Guillaume Martinent**

Maître de conférences, UFR STAPS, Université Claude Bernard Lyon I

**Yohan Massot**

Chargé de développement de la vie associative à la FSGT 93

**Jean Minier**

Directeur du développement au Comité Paralympique et Sportif Français, Chef de mission pour les paralympiques de Tokyo

**Emmanuelle Oulaldj**

Co-présidente, FSGT

**Julie Paquereau**

Médecin, spécialiste en Médecine Physique et de Réadaptation, Hôpital Raymond Poincaré de Garches, AP-HP

**Aurélien Pichon**

Directeur de l'UFR STAPS à l'Université de Poitiers, Président de la Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS (C3D STAPS)

**Laurène Pinaud**

Conseillère technique personnes âgées et personnes handicapées, URIOPSS Île-de-France

**Juliette Pinon**

Chargée de mission Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, URIOPSS IDF - Maison des Associations de Solidarité

**Hugo Pontais**

Enseignant en EPS, FSGT

**Yves Renoux**

Formateur et Dirigeant à la FSGT, membre des Convivialistes

**Hugues Rolan**

Secrétaire général adjoint, Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS (C3D STAPS)

**Jérôme Rousseau**

Président de Novosports  
association

**Charles Rozoy**

Champion paralympique en  
natation handisport

**Alain Sapience**

Délégué spécial auprès de la  
Présidente, CROSIF

**Didier Seguillon**

Maître de conférences en  
STAPS à l'Université Paris  
Ouest Nanterre La Défense

**Stéphane Thibault**

Chef de projet, HAS

**Serge Tracq**

Membre du comité directeur  
du Comité FSGT Paris

**Mathieu Vergnault,**

Responsable Mention  
Activité Physique Adaptée  
et Santé, Enseignant en  
Activité Physique Adaptée /  
Enseignant Contractuel STAPS,  
Sorbonne Paris Nord

**Murielle Vandecapelle-Siclis**

Vice-présidente Fédération  
Française handisport,  
en charge des relations  
extérieures et du  
développement de la danse

**Thibaud Vauzeilles**

Directeur National Adjoint, UNSS

**Jean-Claude Wach**

Commission Culture & Sport  
du CNCPH, Vice-Président  
de la FFSA en charge des  
ressources humaines

**Paul-Loup Weil-Dubuc,**

Responsable du pôle  
recherche, Espace éthique  
Île-de-France

**Les signataires de la «Charte de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées dans les activités physiques et sportives» s'engagent à promouvoir les principes exposés, à approfondir collectivement les enjeux pratiques de leur mise en œuvre et à les faire vivre sur le terrain.**

---

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS ET DOYENS D'UFR STAPS (C3D STAPS)

---

DÉPARTEMENT ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE DE L'UFR STAPS  
DE L'UNIVERSITÉ LYON 1

---

DÉPARTEMENT DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE, UNIVERSITÉ  
PARIS-SACLAY

---

ESPACE ÉTHIQUE ÎLE-DE-FRANCE

---

EPS ET SOCIÉTÉ

---

FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

---

FASTROAD

---

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT (FFH)

---

FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORT ADAPTÉ (FFSA)

---

FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL (FSGT)

---

ASSOCIATION PAUL GUINOT

---

HANDI'CHIENS

---

HANDIDACTIQUE

---

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR FORMATION ET RECHERCHE  
– HANDICAP ET ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS (INS HEA)

---

LES CONVIVALISTES

---

MAIRIE DE PARIS

---

NOVOSPORTS ASSOCIATION

---

SIEL BLEU

---

STAPS-APAS (ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ) DE  
L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

---

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS)

---

URIOPSS ÎLE-DE-FRANCE

---

Vous pouvez vous joindre à cette initiative, proposer des actions ou signer la charte en envoyant un email à l'adresse suivante : [sebastien.claeys@aphp.fr](mailto:sebastien.claeys@aphp.fr)